



COMMUNE DE GAUJAC
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 juillet 2026 à 18h30
PROCÈS-VERBAL D'AFFICHAGE

Nombre de membres : 15
En service : 15
Présents : 13
Votants : 13 x 2 procurations

Date de tenue du Conseil Municipal :
mardi 30 juin 2026

L'an deux mille vingt six et le mardi sept juillet à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Gaujac (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel ESLELL, maire en application de l'article 1232-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a présidé les membres du conseil municipal élus l'élection, assisté deux fois Excusés.

Présents : Michel ESLELL, Sandrine GERVAISON, Guy CHARNON, Charles DUBUS, Christophe REYNE, Christophe MOYER, Christophe BOLLIGON, Sébastien ORBON, Jean-Pierre SUI, Stéphanie SUI, Marie SUI, Ulysse BÉLANGER, Jean-Claude GERVAISON.

Absents excusés : Sabine CARRAS donne pouvoir à Michel ESLELL, Catherine DUCHER donne pouvoir à Michel ESLELL.

Absent : Christophe BOLLIGON à 18h30 donne pouvoir à Sébastien ORBON.

Est élu secrétaire de séance : M. Sébastien ORBON (article 1.212-15 du CGCT).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18h30.

1. Approbation du procès-verbal des conseils municipaux du 28 mai et 5 juin 2026 :
Réponse : Michel ESLELL
Les procès-verbaux des conseils municipaux des 28 mai et 5 juin 2026 ont été approuvés
Vote : pour 12, Contre 0, abstentions 2.
Mme SUI informe le conseil qu'elle n'a pas reçu le compte rendu du conseil du 28 mai 2026.

2. A la Délibération, l'installation d'un nouveau conseiller municipal :
Réponse : Michel ESLELL
A la suite de la démission de Mme Sébastien ORBON, M. Jean-Claude GERVAISON est installé comme conseiller municipal (effectif au 27 juin 2026). Il reprend les mêmes commissions municipales et percevra les mêmes indemnités que son prédécesseur.

3. A la Délibération, l'installation d'un nouveau conseiller municipal :
Réponse : Michel ESLELL
Deux listes de candidats ont été présentées : "Gaujac réussissons autrement" et "Ensemble, servir Gaujac".
Le vote s'est déroulé à 18h30.
Liste "Gaujac réussissons autrement" : 12 voix
Liste "Ensemble servir Gaujac" : 3 voix
Nul : 0
Blanc : 0
Tous les candidats élus ont accepté leur rôle de conseiller.
Aucune réserve ni observation ne sont émises.

PV du 7 juillet 2026

Description

[PV-7-juillet-2026_20260716093616](#) [Télécharger](#)

Categorie

1. Conseils Municipaux

date créée

30/07/2026